

En Marche Français expatriés ! L'émergence d'un nouvel acteur politique parmi les Français établis à l'étranger¹

Tudi Kernalegenn (Université de Louvain)

Cédric Pellen (Université de Strasbourg)

Lors des élections de 2017, Emmanuel Macron et son nouveau parti politique En Marche ! (EM) ont subverti le format bipolaire traditionnel de la politique française (Elgie, 2018 ; Strudel, 2017 ; Evans & Ivaldi, 2017 ; Dolez, Fretel & Lefebvre, 2019). Candidat pour la première fois à une élection, l'ancien ministre de l'Économie de 39 ans a créé la surprise en remportant la Présidentielle en mai. Un mois plus tard, EM sort net vainqueur des Législatives (308 sièges sur 577), aux dépens des deux partis jusqu'alors dominants du paysage politique français, Les Républicains (LR, 112 sièges) et le Parti socialiste (PS, 30 sièges). En quelques mois, celui qui était complètement inconnu du grand public moins de trois ans auparavant, a réussi à agréger des centaines de milliers de sympathisants dans un nouveau mouvement politique et à s'assurer le contrôle de la présidence, du Parlement et du gouvernement.

L'ascension spectaculaire de Macron au pouvoir tient en grande partie à sa capacité à mobiliser derrière lui les franges aisées, éduquées et urbaines de l'électorat (Rivière, 2017 ; Lehingue, 2019). Le fondateur d'EM a également bénéficié d'un soutien particulièrement important parmi les 1,3 million d'électeurs français inscrits hors de France. Il a ainsi recueilli 40,4 % des suffrages exprimés à l'étranger au premier tour de l'élection présidentielle (+ 16,4 points par rapport à son résultat national) et 89,3 % au deuxième tour (+ 23,2 points). Lors des élections législatives, les émigrés² français ont à nouveau largement soutenu le nouveau président. Les candidats investis par EM ont littéralement écrasé la concurrence dans les circonscriptions législatives des Français établis hors de France. Bien que la plupart d'entre eux étaient des nouveaux venus en politique, ils y ont remporté 10 des 11 mandats (le onzième ayant été remporté par un candidat autoproclamé « Macron-compatible »). À cette dernière exception près, tous les députés sortants ont connu une défaite sévère, souvent par un écart supérieur à 40 %.

L'objectif de cet article est de fournir des clés de compréhension de ce bon résultat d'EM parmi les électeurs français vivant à l'étranger, en analysant les logiques de structuration du parti hors de France dans la dynamique de la campagne électorale de 2017. Une telle étude de cas nous paraît présenter un intérêt particulier pour au moins deux raisons. Tout d'abord, car elle fournit l'occasion rare d'éclairer un processus de création partisane « en train de se faire » (Panebianco, 1988 ; Aït-Aoudia & Dezé, 2011), et d'ainsi éclairer *in situ* les enjeux de mise en forme organisationnelle, de recrutement militant ou encore d'actions de terrain qui se posent à une nouvelle organisation politique. Deuxièmement, car elle permet d'enquêter sur la relation, encore peu étudiée (Collard, 2013), entre les expatriés français et la politique nationale française. Bien que la littérature sur la politique transnationale ait été florissante ces dernières années (Lafleur, 2013 ; Collyer, 2013 ; Dufoix *et alii*, 2010), les études sur l'engagement politique des émigrants français – et plus largement occidentaux – dans leur pays d'origine sont

¹ La recherche pour cet article a bénéficié de fonds du gouvernement suisse (Bourse d'excellence du gouvernement suisse), du Fonds de la recherche scientifique belge (FNRS) et du Programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la forme d'une bourse Marie Skłodowska-Curie, en vertu de la convention de subvention n°705872.

² Dans cet article, nous utilisons les termes « expatrié » et « émigré » comme synonymes. Ils véhiculent un imaginaire différent, mais font référence à une même réalité : le fait pour une personne de vivre en dehors de son pays de naissance ou de citoyenneté.

quant à elles restées jusqu'à présent exceptionnelles (Kernalegenn & van Haute, ce numéro).

Cet article espère participer à combler cet angle mort de la littérature en mettant en lumière les conditions par lesquelles EM est parvenu en quelques mois à s'imposer comme le principal acteur de l'« espace politique français à l'étranger » qui s'est récemment structuré (Pellen, 2013). Comment expliquer que cette nouvelle organisation politique se soit assurée un soutien aussi significatif parmi les électeurs émigrés français ? Comment s'est-elle organisée concrètement pour mener campagne en dehors du territoire national ? Dans quelle mesure les logiques de sa structuration hors de France se distinguent-elles de celles observables en métropole ? Comment a-t-elle réussi à marginaliser le temps d'une campagne d'autres acteurs politiques et associatifs français implantés à l'étranger depuis parfois des décennies ? Pour fournir des éléments de réponse, cet article s'appuie sur un travail de terrain original mené lors de la campagne des élections de 2017. Notre recherche combine l'analyse de données (documents partisans, réseaux sociaux, sites Web, articles de presse, etc.), l'observation directe dans différentes circonscriptions pour les résidents français à l'étranger (notamment en Suisse, en Belgique, aux États-Unis et en Chine), et des entretiens semi-directifs avec des représentants et des militants politiques Français expatriés (dont 21 entretiens d'une durée d'une heure en moyenne avec des militants et élus LREM à l'étranger).

L'analyse est organisée en trois parties. En premier lieu, nous précisons les caractéristiques de ce que nous appelons « l'espace politique français à l'étranger » et qui offre une configuration originale d'opportunités et de contraintes aux acteurs politiques. Dans un second temps, nous examinons la dynamique du rapide développement des structures d'EM à l'étranger dans les mois précédant l'élection présidentielle française de 2017. Enfin, dans un troisième temps, nous étudions la manière dont les dirigeants nationaux d'EM se sont progressivement efforcés d'accroître leur contrôle sur les comités locaux établis hors de France dans le cadre d'une entreprise de « normalisation » partisane du mouvement.

1. L'émergence d'un « espace politique français à l'étranger »

Bien qu'ils aient longtemps été soupçonnés d'être des citoyens d'un patriotisme douteux, les ressortissants français vivant à l'étranger représentent désormais une communauté expatriée dotée d'un nombre particulièrement élevé de droits politiques (Collard, 2013 ; Garriaud-Maylam, 2010). Au cours des dernières années, la France a mis en œuvre une ambitieuse politique en faveur de sa « diaspora » qui a favorisé l'émergence progressive d'un « espace politique français à l'étranger », associant de manière originale des problèmes et pratiques nationaux – importés du contexte national français – et locaux – influencés par le contexte des États hôtes (Abélès, 1988 ; Briquet & Sawicki, 1989). Dans cet article, nous montrons que cet espace politique extraterritorial, s'il reste peu structuré, a été vecteur de nouvelles opportunités pour les partis politiques français.

1.1. La forte représentation politique des émigrés Français

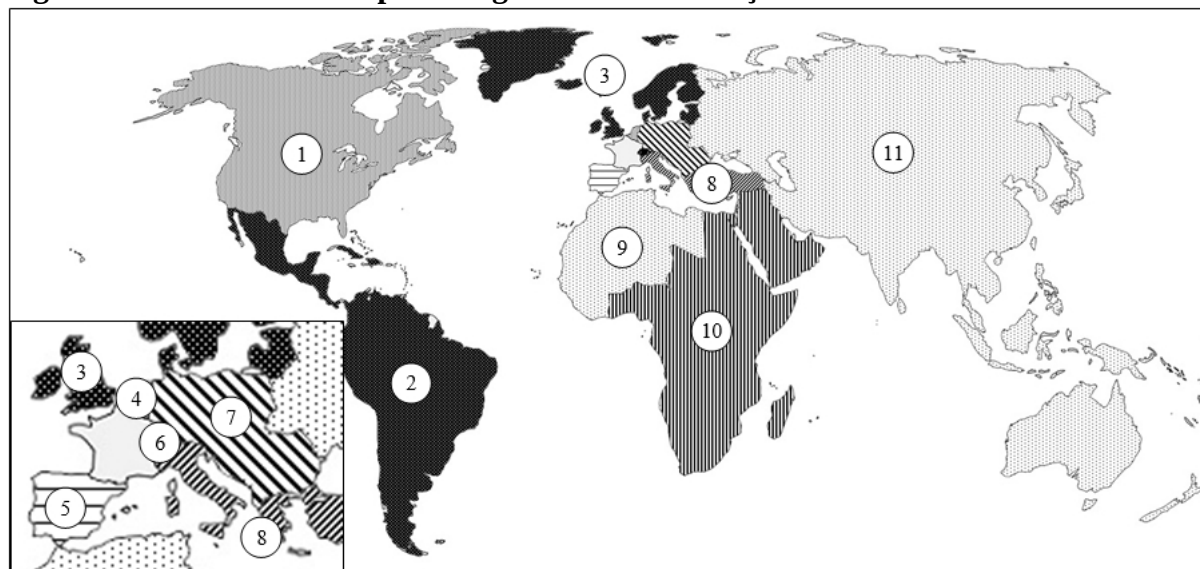
Contrairement à celui de nombre d'autres émigrés européens, par exemple les Britanniques ou les Allemands, le droit de vote des Français résidant à l'étranger ne connaît aucune restriction. Ils conservent la possibilité de participer à toutes les élections en France (en personne ou par procuration)³ et sont autorisés à voter depuis leur pays de résidence à l'élection

³ Cependant, à partir de 2019 (loi organique n° 2016-1047, qui établit le répertoire électoral unique), les citoyens français vivant à l'étranger doivent être enregistrés soit auprès d'un consulat à l'étranger (et perdent alors leur droit de vote aux élections locales et régionales françaises), soit auprès d'une commune en France (et ne peuvent donc pas voter dans leur pays de résidence).

présidentielle, aux référendums, aux élections européennes, et aux élections législatives. Par dérogation aux règles électorales ordinaires, ils peuvent même, dans certains cas, recourir au vote à distance, par courrier ou par Internet.

Les émigrés français bénéficient également d'une représentation politique substantielle dans leur pays d'origine, l'une des plus importantes au monde (Collyer, 2014 ; voir la figure 2). Premièrement, ils disposent depuis 1946 d'une représentation spéciale au Sénat, avec aujourd'hui 12 sénateurs (sur 348). Deuxièmement, un organe politique spécial a été créé en 1948 pour conseiller le gouvernement sur toutes les questions concernant les ressortissants français vivant en dehors de la France. Les membres de ce Conseil supérieur des Français de l'étranger, renommé Assemblée des Français de l'étranger en 2004, se réunissent deux fois par an en session plénière à Paris. Troisièmement, les émigrés français se sont vus accorder en 2008 une représentation directe à l'Assemblée nationale. Depuis les élections législatives de 2012, les Français vivant à l'étranger élisent leurs députés dans onze immenses circonscriptions extraterritoriales.

Figure 1 : Les 11 circonscriptions législatives des Français établis hors de France

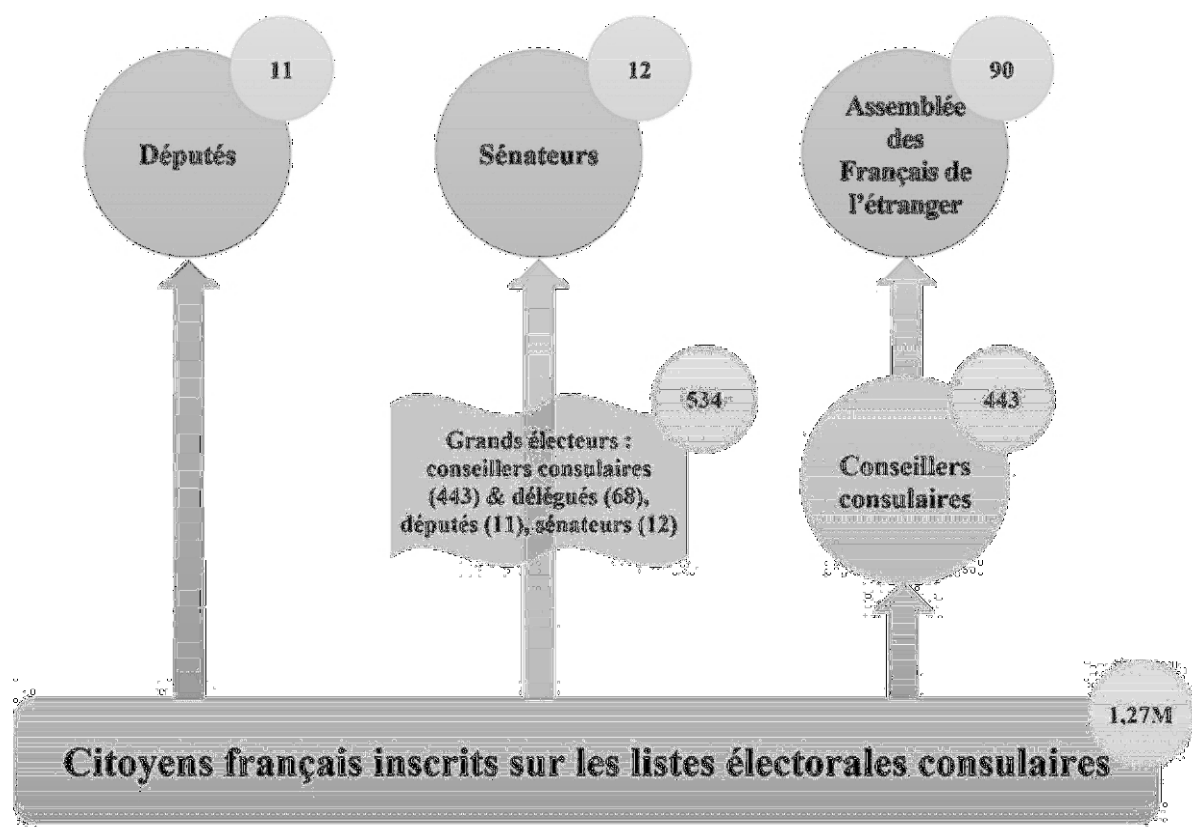


Source : Ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009.

Enfin, quatrièmement, la fonction de conseiller consulaire est créée par la loi du 22 juillet 2013. 443 représentants « locaux » sont élus directement en 2014 dans 130 circonscriptions consulaires. Ils sont membres des conseils consulaires, organe consultatif qui se réunit plus ou moins régulièrement pour conseiller le consul local et allouer des bourses d'études et sociales. Après avoir été élus directement par les citoyens français inscrits sur les listes électorales consulaires de 1982 à 2014, les 90 membres de l'AFE sont désormais élus par et parmi ces conseillers consulaires.

Afin de rester en contact avec leurs électeurs et de les tenir informés de leurs activités, les sénateurs, les députés et les conseillers consulaires des Français de l'étranger sont autorisés à utiliser la Liste électorale consulaire (LEC). Ce registre, établi par les services consulaires, regroupe les adresses emails et postales des citoyens français inscrits pour voter à l'étranger. En période électorale, les candidats et les partis politiques peuvent également, à certaines conditions, utiliser le registre pour envoyer de la propagande électorale aux électeurs.

Figure 2 : Le système de représentation politique des Français à l'étranger



Source : Kernalegenn, 2017.

1.2. Les acteurs de l'espace politique français à l'étranger

L'octroi de larges droits électoraux et d'une représentation politique importante aux expatriés a favorisé l'émergence progressive d'un « espace politique français à l'étranger » (Kernalegenn, Pellen & Smith, 2018). Différents groupes d'acteurs ont en effet progressivement développé des activités concurrentielles visant spécifiquement à mobiliser et à représenter les émigrés français dans le système politique français (Pellen, 2013). Les plus anciens de ces acteurs sont les associations d'expatriés. Les deux plus importantes sont l'Union des Français de l'Étranger (UFE), créée en 1927, et Français du monde - Association démocratique des Français à l'étranger (FdM-ADFE), créée en 1980 (Vivien & Raunet, 1997). Si elles se revendiquent apolitiques, UFE et FdM ont toujours développé des activités spécifiquement orientées vers les institutions et partis politiques français. L'UFE a ainsi historiquement entretenu une grande proximité avec les partis de la droite gouvernementale alors que le développement de FdM s'est principalement appuyé sur les réseaux militants du PS. Ces associations rivales ont joué un rôle important dans l'obtention du droit pour les citoyens français vivant à l'étranger de voter aux élections nationales et d'élire directement leurs propres représentants au CSFE / AFE et, plus récemment, à l'Assemblée nationale.

Suite à l'introduction de l'élection directe des représentants au CSFE en 1982, plusieurs partis politiques français ont également commencé à créer des fédérations à l'étranger. Une Fédération des Français à l'Étranger du Parti Socialiste voit ainsi le jour dès 1983. Cependant, avant 2012 et l'élection des premiers députés français vivant à l'étranger, seuls l'UMP à droite (renommée Les Républicains en 2015) et le PS à gauche avaient réussi à mettre en place des structures locales significatives, bien que limitées, à l'étranger. Par la suite, la plupart des principaux partis français se sont efforcés de stimuler la création de sections extraterritoriales dans l'objectif d'améliorer leur capacité de mobilisation électorale. Leur implantation est

cependant loin d'être uniforme d'un pays à un autre : les partis français se sont ainsi tous nettement mieux implantés en Europe occidentale ou en Amérique du Nord, où les communautés d'émigrés français sont les plus importantes, qu'en Amérique du Sud ou en Afrique du Sud-Est, où elles sont nettement plus réduites.

Enfin, il convient de noter qu'un troisième type d'acteurs a également joué un rôle important dans l'émergence progressive d'un espace politique français à l'étranger : les médias communautaires. Outre les journaux nationaux français, les chaînes de télévision et les stations de radio aujourd'hui facilement accessibles hors de France (notamment via Internet), plusieurs médias spécifiquement destinés à l'information locale des émigrés français ont récemment été lancés dans les pays où les Français sont les plus nombreux. Bien que la plupart aient une étendue géographique et une distribution limitées, telles que *France-Amérique* et *French Morning* en Amérique du Nord ou *Trait d'Union* en Chine, certains, comme le site d'actualités *lepetitjournal.com*, se sont efforcés de développer des éditions locales dans le monde entier. Les médias communautaires ont permis aux citoyens français vivant à l'étranger de s'informer sur ce qui se passe dans leur circonscription extraterritoriale et donc, plus largement, de mieux connaître le cadre et les acteurs de la politique française hors de France, notamment en périodes électorales.

1.3. Les limites de l'espace politique français à l'étranger

L'espace politique français à l'étranger reste toutefois beaucoup moins structuré que l'espace politique national français ou que d'autres espaces politiques locaux et régionaux sur le territoire français.

Premièrement, l'intérêt d'une majorité de citoyens français vivant à l'étranger pour la politique française reste plutôt faible. La plupart des émigrés ont quitté la France depuis des années et n'ont pas forcément maintenu de liens étroits avec leur pays d'origine. Beaucoup sont même nés à l'étranger. Il n'est donc pas étonnant que le taux de participation aux élections françaises soit systématiquement plus faible à l'étranger qu'en métropole. Ainsi, lors des élections de 2017, le taux de participation était en moyenne 30 % plus bas à l'étranger qu'en France.

Deuxièmement, contrairement à d'autres diasporas, les émigrés français ne se constituent qu'exceptionnellement en communautés organisées. Bien que les associations locales d'expatriés français existent depuis des décennies, leur assise militante et leur implantation restent souvent très fragiles. De même, les établissements publics ou parapublics tels que les écoles et les instituts français ne constituent pas autant qu'on pourrait l'imaginer des vecteurs de structuration communautaire. La France a certes développé l'un des plus grands réseaux éducatifs et culturels du monde (avec près de 500 écoles françaises implantées à l'étranger dans 137 pays et plus d'un millier d'Alliances françaises dans 136 pays). Cependant, les écoles et instituts français concernent principalement les expatriés fortunés ayant des enfants et s'adressent à un public qui n'est pas composé uniquement d'émigrés ou de Français. Enfin, bien qu'une grande majorité des émigrés français résident en milieu urbain, il n'existe pas de « quartiers français » à proprement parler dans la plupart des agglomérations étrangères.

Troisièmement, les mandats électifs disponibles sont plus limités en nombre et plus contraignants dans leur pratique, limitant malgré tout les ambitions politiques des expatriés. D'une part, seuls 23 d'entre eux dans le monde permettent de se consacrer à plein-temps à la politique (12 mandats de sénateur et 11 de député). Si l'on excepte les collaborateurs de ces élus vivant à l'étranger, tous les autres militants associatifs ou politiques à l'étranger, y compris les conseillers consulaires et les membres de l'AFE, s'engagent à titre bénévole et ne perçoivent que des indemnités limitées. Par ailleurs, il est souvent beaucoup plus difficile pour les représentants des citoyens français à l'étranger que pour leurs homologues métropolitains

d'articuler les échelles locales et nationales de leur activité politique. Leurs circonscriptions sont beaucoup plus larges et plus éloignées du centre du pouvoir politique français. En outre, leurs électeurs sont dispersés sur de vastes territoires et éparpillés au sein de populations non françaises. Enfin, étant donné que leurs circonscriptions sont extraterritoriales, et donc sous la juridiction d'autres États, les représentants des citoyens français à l'étranger n'ont que très peu de moyens pour influencer sur la vie quotidienne de leurs électeurs locaux. En raison de ces contraintes spécifiques, la plupart d'entre eux ont eu de grandes difficultés à établir un lien de représentation fort avec leurs électeurs et à concilier sur le long terme leur engagement politique avec leur vie personnelle et professionnelle (Pellen, 2017). À ce jour, seule une poignée d'entre eux est parvenue à mener une carrière politique durable et à accéder à des postes à responsabilité dans le système institutionnel ou partisan français.

2. La rapide implantation d'En Marche ! à l'étranger

L'espace politique français à l'étranger constitue à plus d'un titre une composante périphérique de l'espace politique national. Il offre néanmoins des opportunités électorales nouvelles que les partis nationaux se sont efforcés de saisir en se dotant de sections spécifiquement dédiées aux Français de l'étranger. Dans cette section, nous nous penchons sur les modalités spécifiques du développement progressif d'EM en dehors des frontières nationales au cours de la campagne électorale de 2017. Nous montrons que la faible structuration antérieure de l'espace politique français à l'étranger a constitué un atout pour l'implantation rapide du nouveau parti à travers le monde, et pour son développement à une vitesse encore plus impressionnante qu'en métropole. Capitalisant sur une image de modernité, d'innovation et d'autonomie, EM a en effet réussi en quelques mois à peine à établir des centaines de comités locaux sur les cinq continents et à attirer un nombre de sympathisants nettement supérieur à celui des autres partis et associations d'expatriés. Les ressources militantes et organisationnelles ainsi accumulées ont permis au parti de mener une campagne électorale particulièrement active hors de France, probablement l'une des plus importantes de l'histoire de la politique transnationale.

2.1. La diffusion territoriale d'EM hors de France

Le 6 avril 2016, lors de l'annonce de la création d'En Marche ! par Emmanuel Macron, aucune mention n'est faite de la possibilité de développer le mouvement à l'étranger. Certains expatriés prennent néanmoins rapidement l'initiative de constituer des comités locaux du mouvement hors de France. Une dizaine de comités extraterritoriaux est ainsi représentée au premier grand rassemblement d'EM à Strasbourg le 4 octobre 2016. Ils sont tous issus de villes comptant parmi les plus importantes populations d'émigrés français, telles que Londres, Bruxelles, Genève ou Montréal. Comme en métropole, l'implantation d'EM à l'étranger s'accélère sensiblement suite à la déclaration officielle par Macron de sa candidature à la Présidence en novembre. Selon Richard Ferrand, alors secrétaire général du mouvement, le nombre de comités constitués hors de France atteint déjà les 270 en janvier 2017, pour 9 000 adhérents issus de 70 pays différents⁴. À la mi-février, ces estimations sont réévaluées à la hausse à 13 000 membres dans 450 comités et 100 pays⁵. En juin, à l'issue des élections législatives, la direction d'EM revendique pas moins de 25 000 membres à l'étranger, répartis dans 474 comités et 110 pays⁶ (voir figure 3).

⁴ « Message de Richard Ferrand aux Français de l'étranger avec Macron », 9/01/2017.

⁵ « En Marche ! Le soutien à Emmanuel Macron s'organise à l'étranger », *Le Petit Journal*, 17/02/2017.

⁶ « La République en Marche face à l'accueil du parti normal », *La Croix*, 16/11/2017.

Le développement rapide d'EM hors de France satisfait clairement le souci de Macron de maximiser sa capacité de mobilisation électorale des 1,3 million d'électeurs français vivant à l'étranger. Ce serait cependant une erreur analytique de réduire la création de centaines de comités locaux à l'étranger au produit d'une stratégie politique définie depuis Paris par l'ancien ministre et ses conseillers. Le contrôle de la direction centrale sur le processus d'implantation du parti à l'étranger semble en effet avoir été très limité, du moins dans sa première phase. Dans les faits, le développement organisationnel initial d'EM hors de France s'apparente au modèle de « diffusion territoriale » théorisé par Panebianco (1988, p. 50-53). Les premiers comités d'EM à l'étranger sont largement auto-organisés et autofinancés et opèrent avec une grande autonomie par rapport à la direction nationale. Les groupes locaux, tels que celui créé à Genève en juin 2016 par Anne Dardelet et Joachim Son-Forget, sont ainsi libres de définir leurs propres structures, mode de fonctionnement et ensemble d'actions :

« Quand j'ai commencé En Marche ! on était deux, y'avait Joachim et moi. J'ai dit à Joachim "bon bah, on a qu'à faire une première réunion et on a qu'à faire un atelier et le thème ce sera 'Qu'est-ce que nous on veut. Vu d'ici, qu'est-ce qui est intéressant et qu'est-ce qui pourrait utilement être discuté dans le programme ?'". Et du coup on avait commencé par faire un truc hyper participatif, *bottom-up*. Avant même qu'il y ait des ateliers ou quoi que ce soit. »

Anne Dardelet, animatrice du comité EM de Genève pendant la campagne électorale de 2017 (Interview par T. Kernalégn, Genève, 13/06/2018)

Jusqu'au début de 2017, des volontaires locaux dans une même ville peuvent même enregistrer simultanément des comités locaux distincts sans aucun lien entre eux. Ce fut le cas dans la plupart des villes étrangères ayant d'importantes communautés d'émigrés français, comme San Francisco par exemple :

« Moi ici, j'avais répondu à un e-mail "voulez-vous créer un comité le jour où il y aura une possibilité de création de comités ?" J'ai fait "oui !" Il y a 6 personnes à San Francisco qui ont fait "oui !" Donc il y a eu 6 comités à San Francisco. On a fusionné autour d'un café. »

Loïc Le Gland, animateur du comité EM de San Francisco pendant la campagne électorale de 2017 (Interview par T. Kernalégn, San Francisco, 12/04/2018)

Les premiers comités locaux à l'étranger varient également sensiblement dans leur composition. Certains voient leur nombre de militants atteindre rapidement les centaines (par exemple à Bruxelles, Londres, Genève ou Montréal), alors que la plupart ne rassemblent guère plus qu'une poignée de sympathisants. Des dizaines de comités restent même en grande partie fictifs et semblent dépourvus de membres effectifs. Par exemple, sur 17 comités locaux en Suisse en juin 2017, 6 peuvent être considérés comme « très actifs », rassemblant plusieurs dizaines de militants et ayant organisé de nombreux événements publics pendant la campagne ; 5 comme « actifs », ayant initié quelques événements de campagne et s'appuyant sur une équipe de base de membres dévoués ; et 6 comme totalement inactifs, n'ayant jamais organisé la moindre réunion publique ni mené d'action de campagne en dépit de leur référencement sur le site web d'EM.

Les premiers volontaires d'EM à l'étranger ont également des profils et antécédents politiques diversifiés. Certains sont des expatriés de longue date, tandis que d'autres n'ont quitté la France que quelques mois auparavant. Beaucoup sont jeunes et s'engagent politiquement pour la toute première fois, tandis que d'autres sont plus âgés ou déjà impliqués depuis des années dans la communauté française locale, que ce soit dans des associations d'expatriés ou dans d'autres partis politiques. Ce dernier groupe est particulièrement bien représenté parmi les fondateurs des comités d'EM dans les villes étrangères où vivent les plus grandes communautés d'expatriés français. Comme en métropole (Lefebvre, 2019, p. 231), un nombre important

d'anciens militants du PS joue ainsi un rôle clé dans le développement précoce d'EM à l'étranger. Par exemple, les premiers dirigeants des groupes locaux à Genève (Joachim Son-Forget), à Montréal (Christopher Weissberg) ou à Singapour (Mathias Assante) ont en commun d'avoir été dans un passé très récent membres voire cadres du PS. Mais certains initiateurs de comités EM sont également issus d'associations ou de formations politiques de droite. Le comité EM à Bruxelles est ainsi créé par Pieyre-Alexandre Anglade, conseiller politique du groupe libéral-démocrate au Parlement européen. À Moscou, la première réunion d'EM a même été organisée par l'ancien délégué de l'UMP en Russie, le conseiller consulaire Nicolas Megrelis. La figure personnelle de Macron joue un rôle déterminant dans cette capacité étonnante d'EM à agréger des individualités issues d'horizons politiques variés dans la dynamique de la campagne électorale. En effet, comme le notent Cautrès, Pech et Vitiello, le premier motif d'investissement de volontaires dans le nouveau mouvement de Macron est la croyance dans sa capacité personnelle à surmonter la division gauche/droite et à réformer la France (Cautrès *et al.*, 2018, p. 10). En ce sens, les premiers développements d'EM ne sont pas sans rappeler également le modèle des « partis charismatiques » théorisé par Panebianco. Au départ, le parti de Macron s'apparente en effet à une « organisation fondée sur des liens exclusivement personnels et à la loyauté directe des “disciples” envers le leader », caractérisée par une absence de « règles », des « “modèles de carrière” internes et une division claire du travail » (Panebianco, 1988, p. 143-147).

2.2. Une campagne électorale innovante

Au fil de sa campagne, Emmanuel Macron semble développer un intérêt croissant pour les Français vivant à l'étranger. Comme la plupart des principaux candidats à la présidence depuis 2007 (Collard, 2013), il les reconnaît progressivement comme un élément distinct – et important – de l'électorat et il s'efforce de leur adresser des messages ciblés. Alors que la première campagne de sollicitation électorale mise en œuvre par EM sous le nom de la « Grande Marche » n'avait pas été déployée à l'étranger, la direction du mouvement décide d'organiser une campagne spécifiquement dédiée aux expatriés en janvier 2017. Tous les citoyens inscrits pour voter à l'étranger reçoivent alors, par l'intermédiaire de la liste électorale consulaire, un courrier électronique d'Emmanuel Macron les invitant à partager, par le biais d'un sondage en ligne, leurs « points de vue, expériences et idées » pour moderniser la France. Une telle enquête, à laquelle répondent plus de 10 000 expatriés⁷, sert au candidat à définir des propositions électorales spécifiques pour les Français résidant à l'étranger, qui sont publiées en mars 2017. La dernière question du sondage étant « Souhaitez-vous rejoindre En Marche ! ? », il permet en outre au mouvement de collecter les coordonnées de milliers de nouveaux sympathisants hors de France.

Dans le cadre de sa campagne électorale, Macron organise également une douzaine de déplacements dans des pays étrangers, plus qu'aucun de ses adversaires. Après un voyage de deux jours en Tunisie en novembre 2016, il se rend à New York en décembre, à Berlin et à Beyrouth en janvier 2017, à Alger et à Londres en février et à nouveau à Berlin en mars⁸. Les deux objectifs principaux de ces voyages sont, d'une part, de soigner sa « stature » internationale en rencontrant des dirigeants étrangers et, d'autre part, de collecter des fonds. Cependant, à chacun de ses déplacements, Macron s'efforce également de ménager un moment de rencontre avec des expatriés français et les militants locaux d'EM. Le 21 février 2017, il organise même un véritable meeting à Londres, qui réunit près de 3 500 personnes et est très médiatisé en France et au Royaume-Uni.

⁷ « 10 000 Français de l'étranger ont répondu », mail envoyé via la liste électorale consulaire, 18/02/2017.

⁸ « Comment Macron tisse sa toile à l'étranger », *Le Parisien*, 16/03/2017.

La faible structuration institutionnelle et la composition diversifiée des comités locaux EM à l'étranger se sont avérés constituer un atout indéniable durant la campagne présidentielle. L'absence de cadres organisationnels et idéologiques clairement définis a en effet permis à chaque comité d'adapter sa manière de faire campagne au contexte local. Les militants locaux se sont vus accorder une grande latitude pour choisir les sujets autour desquels organiser des actions de propagande. En fonction de la structure démographique et socio-économique de la communauté expatriée française locale (Verquin, 2002 ; Duchêne-Lacroix, 2005), ils ont ainsi pu décider de mettre l'accent sur les propositions de Macron concernant, par exemple, le financement des retraites des expatriés, le soutien aux entrepreneurs, la fiscalité ou encore l'accès au système éducatif français à l'étranger. Les groupes locaux ont également bénéficié d'une grande autonomie pour définir le rythme et le type des actions de campagne à mener dans leur circonscription.

« À Varsovie, les gens qui nous ont rejoint n'avaient pour la plupart jamais milité avant. À mon avis 90 % n'avaient jamais milité. Là ils s'engageaient parce que... ce qui les attirait chez en Marche !, c'est qu'on avait un autre discours, une fraîcheur, une écoute et surtout un vrai dialogue. On a fait beaucoup d'ateliers, on a dû faire une dizaine d'événements pendant la campagne, et on avait une grande marge de créativité... on était très libre d'organiser une réunion sur ce qu'on voulait, sur ce qui intéressait les gens ici. Le seul truc c'est qu'il fallait respecter la ligne du mouvement, la bienveillance, les valeurs... mais sinon on était complètement libre. »

Jean-Claude Moustacakis, animateur du comité EM de Varsovie pendant la campagne électorale de 2017 (Interview par C. Pellen, Varsovie, 20/04/2018)

Une telle liberté d'action a favorisé la flexibilité, la spontanéité et l'inventivité au sein des comités. Parallèlement aux techniques de campagne classiques, telles que l'organisation de réunions électorales, la distribution de tracts ou l'envoi de courriels, de nombreux comités locaux d'EM ont ainsi développé des actions plus atypiques telles que des « barbecues électoraux », des « speed-dating » politiques ou encore des « randonnées politiques », telle que celle organisée par le comité de Zurich en avril 2017 :

« L'objectif : profiter d'un superbe panorama sur le lac de Zurich pour échanger, s'informer et débattre de la campagne présidentielle. Venez nous poser toutes vos questions au grand air ! [...] Pas besoin d'être engagé ni d'être un fêru de politique pour participer. Le but est simplement d'échanger et de passer un bon moment ensemble ! »

Extrait de "Zurich marche !", publication sur la page Facebook de En marche Suisse, 2/04/2017 (<https://www.facebook.com/events/125558831309723/>, consulté le 8/11/2018)

Dans un autre registre, les comités locaux d'EM de 17 villes américaines ont pris l'initiative d'organiser le 4 mars 2017 une réunion interactive en vidéoconférence, accueillant des invités spéciaux de la direction du mouvement à Paris :

« Je me suis dit "un politicien ne viendra jamais à San Francisco pour dire que Macron est magnifique quoi !" Et je me suis dit "Pourquoi pas faire une vidéoconférence, avec Paris, et pour qu'ils soient plus intéressés, mettre d'autres villes." [...] 17 villes de Buenos Aires jusque Montréal [...] se sont mises ensemble. Il y avait Laurence Haim, Axelle Tessandier, et Thomas Bajas⁹ [...] New York ils ont peut-être dépassé la centaine, mais en tout [...] on était minimum 500, il y en a qui m'ont dit 800. [...] On a profité des fuseaux horaires qui se ressemblent. Et il y avait 17 caméras. Et puis on avait l'option zoom [...] La personne posait ses questions en direct. "Alors, Buenos Aires, une question ?" La personne prenait son micro, donc il y avait un

⁹ Respectivement porte-parole d'EM, déléguée nationale d'EM et coordinateur international d'EM.

côté fun. »

Loïc Le Gland (Interview par T. Kernallegenn, San Francisco, 12/04/2018)

Les actions de campagne atypiques développées par les comités EM hors de France ont probablement contribué à renforcer la réputation d'originalité et d'innovation de l'offre électorale de Macron parmi les électeurs français de l'étranger. Ils ont également contribué à susciter un sentiment de communauté parmi les membres d'EM à l'étranger en alimentant leur sentiment d'appartenir à un mouvement politique pionnier, que la très faible armature doctrinale (Fretel, 2019, p. 198) rend beaucoup plus ouvert au débat, à l'innovation et à l'initiative personnelle que les autres partis politiques ou associations d'expatriés français.

3. La structuration d'un mouvement décentralisé sous le contrôle étroit de la direction nationale

Au cours des premiers mois de la campagne d'Emmanuel Macron, les comités locaux d'EM à l'étranger sont restés en grande partie autogérés. Dans cette section, nous montrons que cette autonomie s'est érodée progressivement, tout particulièrement après la victoire de Macron à la présidentielle. Dans ce qui peut être appréhendé comme une tentative de renforcement des mécanismes organisationnels du parti et de routinisation du charisme de Macron (Weber, 1947), la direction nationale d'EM introduit en effet de nouvelles procédures internes pour réglementer le fonctionnement des comités locaux. Bien que ces mesures imposées « d'en haut » soient initialement plutôt bien accueillies par les militants locaux à l'étranger, elles suscitent pour la première fois certaines réticences internes, qui tendent à s'accroître durant la campagne des élections législatives en juin 2017.

3.1. La mise en place descendante de nouvelles règles d'organisation

À partir de la fin de l'année 2016, alors que Macron s'impose dans les sondages comme l'un des prétendants les plus sérieux à la présidence, la direction nationale d'EM commence à manifester un intérêt croissant pour l'organisation des comités locaux, qui se sont établis dans un désordre relatif au cours des mois précédents. Hors de France, trois décisions principales sont alors prises pour mieux encadrer les comités et leurs activités sans nuire à leur développement.

Premièrement, en décembre 2016, un poste de « coordinateur international » est créé. Thomas Bajas, un jeune volontaire parisien du mouvement sans expérience personnelle d'expatriation, est nommé à ce poste, localisé au siège national du mouvement à Paris. Ses missions consistent à aider les groupes locaux à l'étranger à s'organiser efficacement, à leur fournir des informations sur la campagne présidentielle et à gérer le nouveau compte Facebook « Les Français de l'étranger avec Macron ». Pour établir et entretenir des relations étroites avec les comités locaux dispersés dans le monde entier, Bajas fait un usage intensif des réseaux sociaux et des services de messagerie. Il organise via *Skype* des réunions virtuelles hebdomadaires avec les dirigeants locaux de tous les plus grands comités à l'étranger et se sert du logiciel de discussion crypté *Telegram* pour répondre à leurs demandes de conseils et d'informations. Bajas initie également une poignée de « réunions publiques virtuelles » pour les expatriés français qui sont diffusées sur *Facebook live* et sur *Skype*.

Deuxièmement, une Plateforme pour les Français de l'étranger est publiée en mars 2017. Elle vise à clarifier les positions d'Emmanuel Macron sur plusieurs questions perçues comme centrales pour les électeurs expatriés français. Des « kits électoraux » inspirés de cette plate-

forme sont alors mis à la disposition des membres à l'étranger pour faire campagne (affiches, dépliants, courriels, photos...) et les comités locaux sont incités à organiser des réunions spécifiques pour promouvoir les promesses de campagne de Macron aux expatriés. Comme l'explique Anne Dardelet, à partir de mars 2017, la priorité n'est alors plus à la discussion et au débat entre volontaires, mais à la promotion de la plateforme d'EM :

« Pour être tout à fait franche, une fois que les ateliers sont passés on était dans une strat..., euh une campagne qui était quand même assez *top-down*. Une fois que les messages étaient posés, que le programme était posé, on applique et on sort plus tellement du cadre. »
Anne Dardelet (Interview par T. Kernallegenn, Genève, 13/06/2018)

Enfin, troisièmement, la direction centrale d'EM introduit de nouvelles règles concernant la création et la gestion des comités locaux. Alors qu'initialement tout sympathisant pouvait librement décider d'initier un nouveau comité, un processus de vérification préliminaire des responsables locaux est introduit à la fin de l'automne 2016. Par exemple, en Suisse, Joachim Son-Forget est nommé référent pays par la direction nationale à Paris. L'une de ses missions consiste à vérifier le sérieux et les motivations des initiateurs de nouveaux comités locaux, telle Hélène Rio à Zurich :

« Quand j'ai commencé à cliquer sur le site En Marche ! d'abord, un, pour être informée, deux, pour voir ce qu'on pouvait faire, moi j'avais dit "bon ok il n'y a pas de comité sur Zurich, je suis disponible pour en créer un", c'était comme ça quoi. Et les choses se sont faites vraiment au fur et à mesure. C'est Joachim qui m'a appelée pour qu'on discute et qu'on voit si effectivement c'était possible de le faire sur Zurich [...] Après j'ai rencontré aussi donc la personne de Berne, Armelle Roussac, qui est venue en fait ici me montrer justement ce que ça voulait dire, ce qu'elle avait fait, elle, déjà comme réunion, quel genre de support elle avait pour animer les réunions, les kits d'animateurs, etc. [...] Pour créer un comité il faut un responsable. Et c'est exactement la raison pour laquelle j'ai vu Joachim et Armelle [...] Il n'y a pas vraiment d'entretien de passage, mais ils vérifient quand même que c'est pas n'importe qui qui veut monter un comité. [...] En fait, on était deux ou trois à avoir cliqué, et il se trouve en fait que les deux autres n'ont jamais tellement répondu, ou répondaient de façon assez sporadique alors que moi j'ai toujours... enfin moi je réponds quoi... Donc voilà ils se sont dits [...] : "Au moins, elle elle a cliqué, mais en plus visiblement elle a envie d'en faire un peu plus, donc allons-y". »
Hélène Rio, animatrice du comité EM de Zurich pendant la campagne électorale de 2017 (Interview par T. Kernallegenn, Zurich, 17/07/2017)

Au cours de la campagne présidentielle, l'implication croissante des dirigeants nationaux d'EM dans la gestion des groupes locaux à l'étranger ne suscite aucune opposition notable de la part des militants locaux. Au contraire, la plupart d'entre eux semblent alors se féliciter de ce qui est communément perçu comme une nécessaire structuration d'un mouvement politique encore très jeune dans un contexte électoral incertain.

3.2. La mise en place d'une structure de pouvoir pyramidale

À la suite de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence le 7 mai 2017, EM est renommée La République en Marche (LREM). Au-delà du léger changement de nom, le mouvement connaît alors une restructuration profonde visant à en faire un véritable parti de gouvernement (Fretel, 2019, p. 192). Afin de renforcer sa cohérence et sa discipline internes, il est notamment décidé de privilégier une procédure centralisée de sélection des candidats pour les élections législatives de juin 2017.

Concrètement, tous les candidats à l'investiture LREM doivent postuler en ligne, avec un CV et une lettre de motivation. Un comité *ad hoc* est institué afin d'examiner les 19 000

candidatures reçues et décider des investitures. Les comités locaux sont complètement exclus du processus. Ceux des onze circonscriptions françaises à l'étranger ne font pas exception. Bien entendu, les membres « ordinaires » et les dirigeants locaux du parti essaient d'exprimer leur opinion, par exemple en envoyant des lettres de recommandation au comité d'investiture ou en exprimant publiquement leur rejet de tout parachutage¹⁰. Cependant, leur influence sur le processus de sélection des candidats est restée essentiellement informelle et, au final, très incertaine.

Le nom des onze candidats officiels de LREM dans les circonscriptions à l'étranger est révélé le 15 mai 2017. Le profil et les antécédents des candidats proposés diffèrent grandement d'une circonscription à l'autre. Quatre modèles de nomination différents peuvent être distingués.

(1) Dans trois cas, les candidats sont choisis parmi les principaux dirigeants des comités locaux de la circonscription : Alexandre Holroyd dans la 3^e, Pieyre-Alexandre Anglade dans la 4^e et Joachim Son-Forget dans la 6^e circonscriptions, respectivement fondateurs et animateurs des comités de Londres, Bruxelles et Genève. Dans ces cas, le comité d'investiture semble avoir valorisé les capitaux militant et d'autochtonie des candidats. Holroyd, Anglade et Son-Forget ont en effet en commun d'être des expatriés de (relativement) longue date dans des villes comptant de grandes communautés d'émigrés français et d'avoir joué un rôle clé dans la création et l'animation d'EM dans leur pays de résidence durant la campagne présidentielle. Ils peuvent également tous trois se prévaloir d'un large soutien parmi les militants locaux.

(2) Dans deux cas, les candidats sélectionnés sont des personnalités bien connues de la communauté expatriée française et des membres influents d'EM dans la circonscription : Roland Lescure (ancien directeur des placements de la Caisse de dépôt et placement du Québec) dans la 1^{re} circonscription, et Anne Genetet (une dirigeante communautaire et épouse d'un ancien dirigeant socialiste à Singapour) dans la 11^e. Dans ces cas, le choix du comité d'investiture associe valorisation des investissements initiaux dans le mouvement, mais aussi et surtout, capital d'autochtonie et d'expertise.

(3) Dans trois cas les candidates sélectionnées n'ont jamais été membres actives d'un comité EM dans la circonscription, bien qu'elles aient des liens personnels ou professionnels avec celle-ci. Paula Forteza (2^e), Samantha Cazebonne (4^e) et Amal Amélia Lakrafi (10^e) sont ainsi sélectionnées parmi la « société civile », et ont en commun d'être des femmes et de bénéficier d'alliés influents au sein de la direction nationale d'EM. Ces cas associent un capital d'autochtonie plus léger à des relations avec le centre politique, le genre, mais aussi un capital d'expertise. Cazebonne a été directrice d'un lycée français en Espagne et est donc présentée comme une experte en matière d'éducation des Français de l'étranger. Lakrafi est dépeinte comme une experte en matière de cybersécurité et Forteza comme une experte de l'*open data* et de l'économie numérique.

(4) Enfin, dans les trois derniers cas, les candidats investis ont des liens personnels et professionnels forts avec la circonscription mais sont issus d'un autre parti politique qu'EM : Frédéric Petit (fondateur de la section Modem en Pologne) dans la 7^e, Florence Drory (ancienne présidente du PS en Israël) dans la 8^e et Leila Aïchi (ancienne sénatrice française Europe Écologie Les Verts – EELV – qui avait ensuite rejoint le Modem) dans la 9^e. Dans ces cas, les nominations ont principalement été dictées par les alliances politiques nouées au niveau national par les dirigeants de LREM.

L'annonce des candidats investis suscite des réactions extrêmement différenciées dans les comités locaux d'une circonscription à une autre. Dans les deux premiers modèles, la

¹⁰ Par exemple, lors d'une réunion du comité EM de Lausanne, le 27 avril 2017, Jérôme Berthier, animateur du comité, fait part de ses craintes concernant un possible parachutage et encourage les militants à écrire des lettres au comité de nomination pour soutenir la candidature du responsable d'EM en Suisse, Joachim Son-Forget. Observation de T. Kernalégn.

décision du comité d'investiture est globalement bien acceptée et ne fait l'objet d'aucune opposition majeure. Holroyd, Anglade, Son-Forget, Lescure et Genetet sont des personnalités bien connues des militants locaux, qui n'hésitent dès lors pas à s'impliquer dans leur campagne de manière aussi active que dans celle de Macron. Dans la troisième série de cas, certains dirigeants locaux (qui s'étaient souvent eux-mêmes présentés pour l'investiture, sans succès) contestent publiquement les choix du comité national d'investiture. Cazebonne, Lakrafi et Forteza parviennent néanmoins à contrer ces procès en illégitimité, à surmonter les réserves initiales et à mobiliser les comités locaux pour mener leur campagne sans difficulté notable. Dans le quatrième modèle d'investiture, en revanche, les candidats choisis par la direction nationale font face à une opposition durable des militants locaux. Dans les 7^e et 8^e circonscriptions, plusieurs comités locaux refusent même publiquement de faire campagne pour des candidats qu'ils considèrent comme illégitimes car extérieurs à LREM. Parfois, comme en Pologne, leur résistance reçoit un aval tacite des dirigeants nationaux du parti :

« Alors, y avait un très grand embarras du QG après qu'ils aient donné l'investiture à Frédéric Petit du Modem. Pour être honnête je ne suis pas sûr qu'ils se sont pleinement rendu compte qu'ils lui donnaient une circonscription si importante en Europe, avec l'Allemagne et tout. Et donc grosso modo on nous a laissés libre de ne pas faire campagne. Et c'est ce que nous avons décidé de faire. [...] Lui, il est Modem, voilà, mais il est pas LREM. Donc on n'avait pas de relations avec lui, et on a préféré ne pas en avoir. »
Jean-Claude Moustacakis (Interview par C. Pellen, Varsovie, 20/04/2018)

Dans la 9^e circonscription, la situation est encore plus confuse. En plus d'être accusée d'être une candidate parachutée, Leila Aïchi doit rapidement faire face à de violentes attaques concernant sa position sur le Sahara Occidental. Finalement, plusieurs comités locaux marocains décident d'entrer en dissidence en soutenant un candidat alternatif, M'jid El Guerrab, ancien militant socialiste ayant rejoint le comité EM de Casablanca en janvier 2017. Dans un retournement exceptionnel, la direction nationale d'EM accepte finalement de reconnaître officiellement El Guerrab en tant que candidat légitime du mouvement le dernier jour de la campagne, assurant ainsi sa victoire sur Aïchi lors du second tour.

Les élections législatives de juin 2017 constituent un véritable test de force pour LREM à l'étranger. Pour la première fois, de vives tensions se font jour entre certains groupes locaux et les dirigeants nationaux du parti. La manière autoritaire dont les investitures sont distribuées, sans aucune consultation de la base, est source d'incompréhension, de déception voire de colère pour des militants qui avaient cru voir dans EM un outil de renouveau démocratique. Dans les circonscriptions où les candidats sont les moins bien acceptés, on observe un affaiblissement sensible et rapide de la base militante à la fin du printemps. De nombreux volontaires préfèrent alors mettre fin à leur engagement politique (souvent récent) plutôt que de faire campagne pour des candidats qu'ils perçoivent comme illégitimes. Ce désengagement militant est particulièrement remarquable dans les 7^e, 8^e et 9^e circonscriptions. Il y a un impact déterminant sur la capacité des candidats LREM à faire campagne activement et, au final, sur leur résultat, Florence Drory (8^e) et Leila Aïchi (9^e) étant les seules candidates LREM à l'étranger à être battues. Inversement, dans les circonscriptions où les candidats ont été choisis parmi les cadres locaux, la campagne des législatives tend à renforcer la cohésion et la base militante des comités locaux. Dans les 1^{re}, 3^e, 4^e, 6^e et 11^e circonscriptions, les candidats LREM sont ainsi en mesure de mettre en œuvre de très nombreuses actions électorales de terrain, dans le prolongement de la campagne présidentielle. Finalement, ils sont tous élus avec de très larges majorités (ils obtiennent en moyenne plus de 70 % des voix au second tour), souvent, à l'instar d'Alexandre Holroyd, à leur propre surprise :

« L'équipe qui a animé En marche au Royaume-Uni pendant l'élection présidentielle était la

même que celle qui a ensuite animé ma campagne pendant les élections législatives. À la différence près que s’y sont jointes les équipes d’En Marche en Irlande, en Suède, au Danemark, etc. (...) Les comités locaux ont vraiment joué un rôle central dans ma campagne et ça a permis de renforcer la structure du mouvement dans toute la circonscription. [...] Je pensais qu’on ferait un bon résultat au vu des résultats de l’élection présidentielle à l’étranger et de ma campagne qui se passait bien. [...] Mais j’ai été surpris par l’ampleur de la mobilisation militante en ma faveur et surtout de mon résultat aux législatives, au premier comme au second tour. »

Alexander Holroyd, animateur du comité EM de Londres pendant la campagne électorale de 2017 et candidat LREM dans la 3^e circonscription des Français établis hors de France (interview par téléphone par C. Pellen, 30/01/2018)

Tableau 1 : Les candidats LREM dans les circonscriptions hors de France

Circonscription		Candidat	Parti	Forme de nomination	Votes (en %)		Résultat
					Premier tour	Second tour	
1	Amérique du Nord	Roland Lescure	LREM	2	57,5	79,7	Élu
2	Amérique du Sud	Paula Forteza	LREM	3	43,2	60,9	Élue
3	Îles Britanniques et Scandinavie	Alexandre Holroyd	LREM	1	57,8	70,1	Élu
4	Benelux	Pieyre-Alexandre Anglade	LREM	1	52,3	73,7	Élu
5	Péninsule ibérique et Monaco	Samantha Cazebonne	LREM	3	50,4	66,2	Élue
6	Suisse	Joachim Son-Forget	LREM	1	63,5	74,9	Élu
7	Europe centrale	Frédéric Petit	Modem - LREM	4	54	62,9	Élu
8	Israël, Italie, Grèce et Turquie	Florence Drory	LREM	4	36,7	42,1	Échec
9	Afrique du nord-ouest	Leila Aïchi	Modem (LREM a retiré son soutien fin mai 2017)	4	20,3	40,3	Échec
9	Afrique du nord-ouest	M’jid El Guerrab	Indépendant (a reçu le soutien officieux de LREM début juin 2017)	4	18,9	59,7	Élu
10	Afrique méridionale et orientale, Moyen-Orient	Amal Amélia Lakrafi	LREM	3	60,1	71,2	Élue
11	Asie, Océanie et Russie	Anne Genetet	LREM	2	54,1	71,7	Élue

Source : Données collectées par les auteurs.

La prise de contrôle de la campagne électorale de juin 2017 par les dirigeants nationaux de LREM, particulièrement sensible dans le processus de sélection des candidats, a donc eu des implications et conséquences variables pour les comités locaux à l’étranger. Étant donné que les circonscriptions dans lesquelles les candidats sélectionnés ont été les plus soutenus par les militants locaux étaient également celles dans lesquelles les comités locaux étaient déjà les plus puissants, la campagne des législatives s’est traduite par une augmentation des disparités dans l’implantation du parti à l’étranger. La situation apparaît particulièrement contrastée à l’issue du cycle électoral du printemps 2017. Alors que les comités locaux de LREM dans les pays d’Europe occidentale et d’Amérique du Nord peuvent tous se prévaloir d’une base militante significative et particulièrement investie (notamment en Suisse, en Belgique, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis), ceux d’autres régions (notamment le Maghreb, Israël ou l’Europe de l’Est) apparaissent pour la plupart moribonds depuis la fin de l’élection présidentielle, et semblent même parfois avoir cessé toute activité.

3.3. La pérennisation des réseaux partisans

Au cours de l'été 2017, les dirigeants nationaux de LREM font le choix d'intensifier l'entreprise de clarification et de centralisation de la structure organisationnelle du parti initié lors des élections législatives. En juillet 2017, de nouveaux statuts du parti sont ratifiés par une large majorité de membres. Ils ont pour objectif affiché de permettre à LREM de poursuivre son institutionnalisation partisane et ainsi de faire face aux défis propres à tout parti de gouvernement aux affaires. Ces statuts portent notamment création d'un niveau intermédiaire d'organisation du parti, entre la direction nationale et les comités locaux, celui de « référent » régional. Au nombre de 132 (dont 16 parmi les Français de l'étranger), ces référents sont nommés directement par le bureau exécutif national avec pour mission de coordonner et de stimuler les activités des comités locaux de leur district régional, mais également de veiller à ce qu'ils se conforment aux principes et règles du parti.

Hors de France, il est notable de constater que la direction nationale ne réitère pas les mêmes erreurs que lors des élections législatives dans la sélection des 16 référents régionaux. Si la procédure de désignation est à peine moins autoritaire, les personnalités retenues peuvent cette fois toutes se prévaloir d'un ancrage local et militant incontestable. Elles se sont en effet toutes investies activement dans les campagnes électorales de LREM en 2017 à l'étranger, souvent en tant que dirigeant de l'un des plus importants comités locaux de la circonscription. En outre, la plupart mettent en œuvre un mode de gestion « souple » des comités locaux, privilégiant la participation et la consultation à l'imposition de décisions verticales.

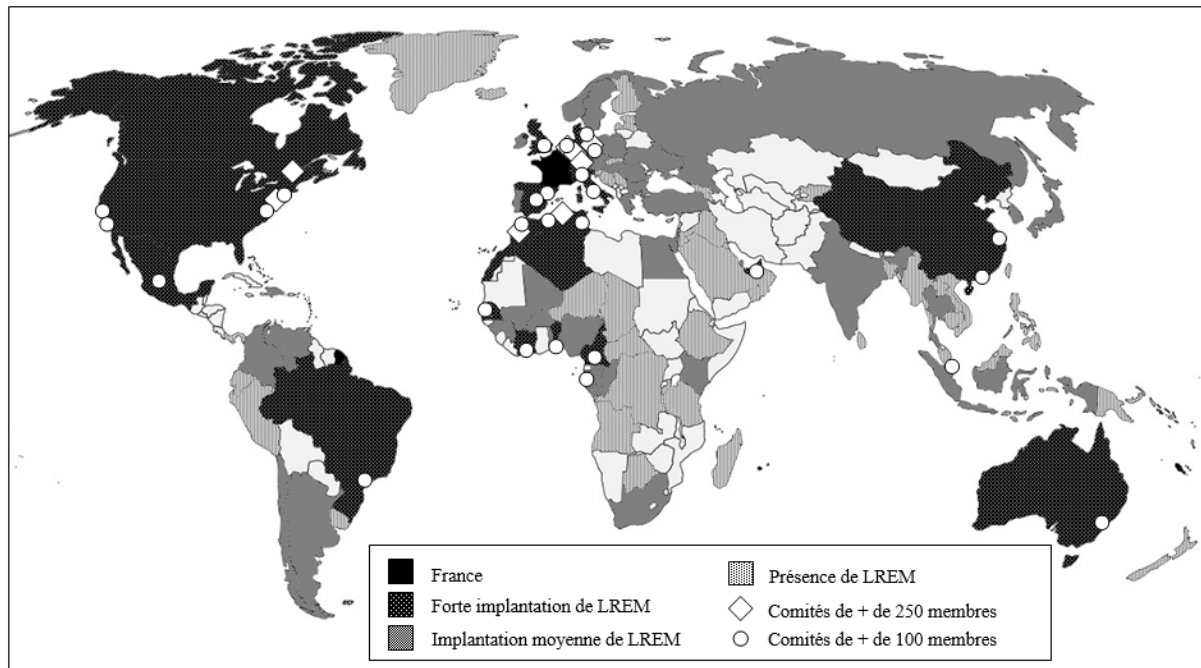
Toutefois, la plupart des comités locaux à l'étranger doivent faire face à l'issue des élections à des difficultés pour fidéliser les volontaires et poursuivre leurs activités hors période de campagne. Le nombre de comités et de militants revendiqués par LREM à l'étranger a ainsi sensiblement décliné depuis la fin de l'année 2017. Ce constat mérite cependant d'être nuancé. D'une part, un tel déclin de l'activisme après une intense période électorale est loin d'être spécifique à LREM. En ce qui concerne les Français de l'étranger, il semble même nettement moins prononcé dans ce parti que dans la plupart des autres formations historiquement implantées hors de France, notamment le PS et LR. Par ailleurs, les structures locales de LREM à l'étranger sont restées relativement solides dans les villes comptant les plus grandes populations d'émigrés français, notamment en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Par exemple, les comités locaux à Bruxelles, Genève, New York, Montréal ou Hong Kong continuent à organiser régulièrement des réunions politiques, des débats et même des actions de terrain.

En résumé, même si les structures de LREM à l'étranger sont beaucoup moins dynamiques qu'elles ne l'ont été au plus fort de la campagne présidentielle, LREM est jusqu'à présent parvenu à pérenniser son statut de nouvel acteur dominant de l'espace politique français à l'étranger. Outre disposer de sept des onze députés des Français de l'étranger¹¹, il revendique en 2019 22 000 adhérents à l'étranger, soit davantage que toutes les autres partis réunis. Au sein même de LREM, les comités de l'étranger tendent à se distinguer par la relative solidité de leur base militante : ils réunissent en effet près de 6 % de l'ensemble des adhérents du parti, alors que les Français de l'étranger ne représentent que 2,6 % de la population française totale (Cautrès *et alii*, 2018).

Figure 3 : L'implantation de LREM¹²

¹¹ Depuis juin 2017, deux des neuf députés LREM ont quitté le parti et le groupe : M'jid El Guerrab (rattaché au groupe Libertés et Territoires en 2018) et Joachim Son-Forget (rattaché au groupe UDI, Agir et indépendants en 2019). Bien que siégeant au sein de la majorité, Frédéric Petit appartient quant à lui au groupe MODEM.

¹² Carte réalisée à partir d'informations collectées en novembre 2018. Par forte implantation, nous entendons plusieurs comités actifs sur la durée, dont au moins un ayant plus de 100 membres. Par implantation moyenne, nous entendons plusieurs comités actifs, dont au moins un ayant plus de 50 membres. Par présence de LREM nous



Source : Données collectées par les auteurs.

Conclusion

L'hypothétique charisme d'Emmanuel Macron et son aptitude à transcender (au moins discursivement) le clivage gauche/droite sont les principaux éléments qui ont été avancés pour expliquer la réussite inattendue de son entreprise de structuration d'un nouveau mouvement politique de grande ampleur. Le choix organisationnel initial de laisser aux comités locaux une grande liberté dans la définition de leur mode de fonctionnement – et même dans une certaine mesure de leur orientation idéologique – constitue également à notre sens une clé de compréhension centrale du développement rapide d'EM, notamment hors de France. Cette liberté a en effet su susciter l'enthousiasme des premiers volontaires, en accentuant leur sentiment de participer à un mouvement politique innovant, extrêmement démocratique et « horizontal ».

Cependant, à partir de mars 2017, cette large autonomie concédée aux comités locaux a progressivement été remise en cause par Emmanuel Macron et ses plus proches conseillers. Ceux-ci se sont alors efforcés d'institutionnaliser le parti encore naissant en introduisant des procédures internes formelles visant à rationaliser la structure organisationnelle du parti, à clarifier la division du travail entre les organes nationaux et locaux, et à préciser sa doctrine et son programme. Bien que ces réformes aient été définies unilatéralement par les dirigeants nationaux, sans la moindre consultation des volontaires, elles ont dans un premier temps été acceptées comme des mesures nécessaires et utiles par la plupart des militants de base, d'autant plus facilement qu'elles n'entraient alors guère en contradiction avec leurs pratiques. L'intensification du processus de centralisation et de hiérarchisation du parti suite à la victoire de Macron à l'élection présidentielle a suscité davantage de tensions. L'exclusion des comités locaux du processus de sélection des candidats aux élections législatives a alimenté les premiers conflits internes d'importance. En dépit de ces controverses, qui n'ont souvent eu qu'un effet limité sur les performances du parti aux élections législatives, l'entreprise de disciplinarisation des comités locaux s'est poursuivie après le scrutin, avec la création des « référents régionaux », nommés à leur tour directement par l'échelon central du parti.

entendons l'existence d'au moins un comité LREM dans le pays.

Outre éclairer sur les logiques spécifiques du développement d'EM hors de France – une diffusion territoriale relativement « spontanée » suivie d'une « normalisation » partisane imposée par le centre – cette étude de cas met en évidence certaines caractéristiques structurantes de l'espace politique des Français de l'étranger et éclaire aussi, plus largement, la problématique des partis à l'étranger.

Premièrement, elle confirme l'influence décisive de facteurs institutionnels sur le développement extraterritorial des partis. Comme en Roumanie (Gherghina & Soare, ce numéro), c'est l'octroi de droits politiques étendus aux émigrés français, et particulièrement la création d'une représentation spéciale à l'Assemblée nationale, qui a poussé les partis politiques nationaux à se doter de sections hors de France. Le développement d'EM hors de France est ainsi indissociable du contexte électoral de 2017 et de la volonté de sa direction nationale d'optimiser sa capacité de mobilisation électorale auprès des électeurs expatriés.

Néanmoins, deuxièmement, notre analyse montre également que l'investissement des circonscriptions extraterritoriales par les partis nationaux ne saurait être réduit à un simple calcul stratégique des directions nationales des partis. Comme le cas d'EM le montre, mais aussi ceux du PS et du RPR avant lui, l'initiative première de constituer des comités à l'étranger vient souvent de Français expatriés eux-mêmes. Ce n'est que dans un second temps, que les organes centraux des partis se sont efforcés de structurer ces regroupements locaux en les constituant en réseaux hiérarchisés au sein de fédérations spécifiques pour les expatriés.

Troisièmement, notre enquête atteste d'une normalisation tendancielle de l'espace politique des Français de l'étranger. Tous les partis français y sont désormais présents et les activités des sections partisans locales sont au final – au moins sur le papier – assez similaires à celles de leurs homologues de France métropolitaine, qu'il s'agisse par exemple de l'organisation de rencontres régulières favorisant la socialisation partisane des militants, ou encore de la mise en œuvre d'actions de terrain lors des élections nationales, mais aussi désormais locales avec les conseillers consulaires. Les sections partisans à l'étranger participent ainsi à faire vivre et à donner du sens au lien civique entre les expatriés français et leur pays d'origine. Elles le font vivre en exportant les campagnes électorales françaises à l'étranger, en les rendant visibles dans l'espace public local et en offrant des espaces de rencontres et d'échanges politiques aux Français de l'étranger. Elles lui donnent par ailleurs du sens en ce qu'elles participent à l'identification et à la construction de problèmes spécifiques aux expatriés et à leur transformation en revendications politiques voire en propositions programmatiques portées au niveau national.

Pour autant, quatrièmement, notre analyse donne également à voir le caractère inachevé du développement des partis français à l'étranger. Leur implantation reste très inégale à l'échelle mondiale, et apparaît limitée aux villes comptant les plus importantes populations françaises. Surtout, les sections hors de France paraissent peiner encore davantage que leurs homologues métropolitaines à routiniser leurs activités et à stabiliser leur base militante en dehors des périodes électorales. Elles doivent en effet faire face à au moins trois défis spécifiques : la distance géographique avec le centre du pouvoir politique français, que le développement d'Internet n'a que partiellement atténuée ; leur insertion dans des sociétés et systèmes politiques étrangers pouvant contraindre leurs activités ; et enfin, un important *turn-over* de leurs membres, qui tient notamment à la forte mobilité tendancielle des expatriés. Jusqu'à présent, LREM semble être mieux parvenu que les formations concurrentes à faire face à ces difficultés sur la durée. Bien qu'ayant connu un net affaiblissement depuis les élections de 2017, les comités locaux du parti présidentiel hors de France constituent en effet aujourd'hui encore les regroupements de Français de l'étranger les plus importants et les plus actifs dans la plupart des pays étrangers.

Bibliographie :

- Abélès, M. (1988). Anthropologie des espaces politiques français. *RFSP*, 38(5), 807-817.
- Aït-Aoudia, M., & Dézé, A. (2011). Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane. Une analyse du Front national, du Movimento sociale italiano et du Front islamique du salut. *RFSP*, 61(4), 631-657.
- Briquet, J.-L., & Sawicki, F. (1989). L'analyse localisée du politique. *Politix*, 2(7), 6-16.
- Cautrès, B., Lazar, M., Pech, Th., & Vitiello, Th., (2018). *La République En Marche : anatomie d'un mouvement*. Paris: Terra Nova.
- Collard, S., (2013). The expatriate vote in the French presidential and legislative elections of 2012: a case of unintended consequences, *Parliamentary Affairs*, 66(1), 213-233.
- Collyer, M. (Ed.), (2013). *Emigration Nations. Policies and Ideologies of Emigrant Engagement*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Collyer, M. (2014). Inside Out ? Directly elected "special representation" of emigrants in national legislatures and the role of popular sovereignty. *Political Geography*, 41, 64-73.
- Dolez, B., Fretel, J., Lefebvre, R., (Eds.). (2019). *L'entreprise Macron*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Duchêne-Lacroix, C. (2005). Les Français établis hors de France. In C. Bergouignan et al. (Eds.), *La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946* (pp. 847-858). Paris: CUDEP/INED.
- Dufoix, S., Guerassimoff, C., & Tinguay A. de (Eds.). (2010). *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*. Paris: Presses de SciencesPo.
- Elgie, R. (2018). The election of Emmanuel Macron and the new French party system: a return to the éternel marais?. *Modern and Contemporary France*, 26(1), 15-29.
- Evans, J. & Ivaldi, G. (2017). An atypical 'honeymoon' election? Contextual and strategic opportunities in the 2017 French legislative elections 2017. *French Politics*, 15(3), 322-339.
- Fretel, J. (2019). Comment ça marche? La forme partisane du macronisme. In. B. Dolez, J. Fretel et R. Lefebvre (Eds.). *L'entreprise Macron* (pp. 189-200), Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Garriaud-Maylam, J. (2010). Un pays pionnier. La représentation politique des expatriés en France. In S. Dufoix, C. Guerassimoff & A. de Tinguay (Eds.). *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés* (pp. 108-114). Paris: Presses de SciencesPo.
- Gherghina, S. & Soare, S. (ce numéro). Une communauté qui n'est plus en transition. Le cas de l'organisation des partis roumains à l'étranger. *Revue internationale de politique comparée* (ce numéro).
- Kernalegenn, T. (2017). Représenter les émigrés au Parlement : sociologie et carrière des députés et sénateurs des Français de l'étranger. Présenté au congrès de l'AFSP, Montpellier.
- Kernalegenn, T., Pellen, C., & Smith, É. (2018). How to make expatriates vote in their home country? A study of French parties campaigning abroad during 2012 and 2017 French General Elections. Présenté à la conférence de la *Midwest Political Science Association* (MPSA), Chicago.
- Kernalegenn, T., van Haute, É. (ce numéro), Comment et pourquoi mobiliser les émigrés ? Approche comparée des partis politiques à l'étranger. *Revue internationale de politique comparée* (ce numéro).
- Lafleur, J.-M. (2013). *Transnational Politics and the State. The External Voting Rights of Diasporas*. New York & London: Routledge.
- Lefebvre, R. (2019). Les députés En Marche! issus du Parti socialiste. Sociologie d'une migration partisane. In. B. Dolez, J. Fretel et R. Lefebvre (Eds.). *L'entreprise Macron* (pp. 229-242), Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Lehingue, P. (2019). "Le" vote Macron: un vote de classe qui s'ignore comme tel?. In. B. Dolez,

- J. Fretel et R.Lefebvre (Eds.). *L'entreprise Macron* (pp. 139-156), Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Panebianco, A. (1988), *Political Parties : organization and power*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pellen, C. (2013). À la conquête de l'Amérique. La campagne des élections législatives dans la 1^{re} circonscription des français de l'étranger. *RFSP*, 63(6), 1137-1162.
- Pellen, C. (2017). Représenter les expat' à l'Assemblée. La prise de rôle parlementaire des détenteurs d'un mandat inédit. Présenté au congrès de l'AFSP, Montpellier.
- Rivière, J. (2017). L'espace électoral des grandes villes françaises. Votes et structures sociales intra-urbaines lors du scrutin présidentiel de 2017. *RFSP*, 67(6), 1041-1065.
- Strudel, S. (2017). Emmanuel Macron : un oxymore politique ?. In P. Perrineau (Ed.). *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017* (pp. 205-220). Paris : Presses de Sciences Po.
- Verquin, B. (2002). Français à l'étranger. Des itinéraires de plus en plus complexes. *Espace, populations et sociétés*, 20(1-2), 99-108.
- Vivien, A., Raunet, M. (1997). *Les Français de l'Étranger*. Paris : PUF.
- Weber, M. (1947). *The Theory of Social and Economic Organization*, London: William Hodge and Company Ltd.